

## DÉCLARATION D'INDÉPENDANCE DES ASSOCIATIONS MEMBRES OU CANDIDATES À L'UNION NATIONALE DES ASSOCIATIONS AGRÉÉES DU SYSTÈME DE SANTÉ

*Déclaration à remplir par le-la responsable de l'association adhérente*

Je soussignée, Isabelle MACAL

Présidente de l'Association Francophone pour Vaincre les Douleurs (AFVD)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements suivants :

### 1. Sur l'association

Objet social :

#### **Mission 1**

Aider les patients atteints de douleurs chroniques et/ou de souffrances psychiques, à devenir acteurs de leur parcours de soins en les sortant de leur isolement, en les écoutant, en les accompagnant, en soutenant leurs proches et en les informant des moyens existant pour les soulager.

#### **Mission 2**

Travailler auprès des professionnels de santé pour compléter la prise en charge des douleurs chroniques en apportant l'expertise des patients sur le terrain : dans les groupes de réflexion, pour les travaux de recherche, dans les congrès professionnels et dans la formation des personnels soignants.

#### **Mission 3**

Intervenir auprès des décideurs en santé publique pour représenter les patients, faire reconnaître le syndrome douloureux chronique comme une maladie et améliorer l'accès aux soins pour tous sur tout le territoire en intégrant les enjeux économiques et sociaux liés à l'évolution de la population.

#### **Mission 4**

Informers tous les publics de l'existence des douleurs chroniques et des souffrances psychiques associées, et les sensibiliser sur leur impact sur la vie des patients et de leur entourage.



Membres du bureau (et leur situation sociale<sup>1</sup>) :

Mme Isabelle MACAL, Présidente,  
Salariée, coordinatrice cadre ETP

Mme Christiane WOZNIACK, Vice-Présidente,  
en invalidité

Mme Catherine VINCENDEAU, Secrétaire,  
Retraitée

Mme Claire LEGENDRE, Secrétaire adjointe,  
en invalidité

Mme Maryline BARCQ, Trésorière,  
Salariée, Agent technique territorial

Mme Karine ROUX, Trésorière adjointe,  
en invalidité

---

<sup>1</sup> Salarié-e (préciser la profession), retraité-e, étudiant-e, etc.



## 2. Sur les ressources de l'association (pour les trois dernières années)

<b>Ressources pour l'année 2017</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Particuliers	12 460 €	13%
Subventions publiques	Collectivités territoriales +ARS (dont programme ETP)	14 750 €	15%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Entreprises partenaires	1 244 €	2%
Financements privés	Partenaires (dons pour actions)	53 100 €	55%
Activités économiques de l'association	Interventions et expertise patients	14 017 €	15%
Autres sources de financements	-	-	-
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2017 : 95 571€</b>			



<b>Ressources pour l'année 2016</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Particuliers	4920 €	5%
Subventions publiques	Collectivités territoriales de la région Poitou- Charentes	2060 €	2%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	-	-	-
Financements privés	Partenaires (dons pour actions)	39 000 €	39%
Activités économiques de l'association	Interventions , expertise patients, articles	8535 €	8%
Autres sources de financements	Fondation CAF America	44 000 €	44%
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2016 : 99 515 €</b>			



<b>Ressources pour l'année 2015</b>			
<b>Source</b>	<b>Identité des financeurs</b>	<b>Montant du financement, dons, etc.</b>	<b>Pourcentage du budget total</b>
Cotisations des adhérents	Particuliers	6615 €	9%
Subventions publiques	Collectivités territoriales de la région Poitou- Charentes	5060 €	7%
Dons et Legs (locaux, matériels, etc.)	Entreprises partenaires	3000 €	4%
Financements privés	Partenaires (dons pour actions)	56 000 €	76 %
Activités économiques de l'association	Interventions et expertise patients	3 000 €	4%
Autres sources de financements	-	-	-
<b>TOTAL DES RESSOURCES DE L'ANNÉE 2015 : 73 675 €</b>			



**PRODUIRE EN ANNEXE LE BUDGET TOTAL DE L'ASSOCIATION PAR ANNÉE  
D'EXERCICE (BILAN ET COMPTE D'EXPLOITATION) DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES**

**3. Sur les liens d'intérêts non-financiers**

**3.1. Liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique,  
association, etc.**

<b>Organisme (syndicat, think tank, parti ou mouvement politique, association, fondation, etc.)</b>	<b>Nature du lien (soutien politique, collaboration, etc.)</b>	<b>Période</b>
Idéas	L'association IDEAS accompagne les associations et fondations dans l'optimisation de leurs pratiques en matière de gouvernance, gestion financière	Depuis 2014
Pain Alliance Europe	Membre fondateur Echanges entre associations de patients douloureux chroniques	Depuis 2013
CISS puis France Assos Santé		Depuis 2016



### 3.2. Présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association

Participation de professionnels de santé (en ou hors activité) ou de l'action sociale aux instances de gouvernance de l'association (indiquer le nombre et le pourcentage par rapport à la totalité des membres des instances de gouvernances) :

**Aucun professionnel de santé dans les instances de gouvernance de l'AFVD**

#### 4. Pièces à joindre à la présente déclaration :

- Nom, prénom et profession des membres du conseil d'administration de l'association ;
- Présentation de l'association et des principaux motifs d'adhésion ;
- Budget total de l'association par année d'exercice (bilan et compte d'exploitation) des trois dernières années ;
- Dernière version des statuts publiés au Journal officiel ;
- Agrément santé (décision d'agrément et formulaire de demande) ;
- Lettre d'engagement prévue à l'article 1.1 du règlement intérieur de l'UNAASS.

#### 5. Mentions légales

- 5.1. *Les informations recueillies seront informatisées et cette déclaration pourra être publiée sur le site internet de l'Union.*
- 5.2. *L'Union, par l'intermédiaire de son Comité de déontologie et de prévention des conflits, est responsable du traitement ayant pour finalité la vérification de l'indépendance de l'association en confrontant les liens déclarés, aussi bien financiers que non financiers (notamment liens éventuels avec un syndicat, think tank, parti politique, association, présence de professionnels de santé ou de l'action sociale au sein des instances de gouvernance de l'association) aux objectifs de la mission de l'association envisagée au sein de l'Union au sein de l'Union.*
- 5.3. *Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des données vous concernant ; Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un mél à l'adresse suivante : [deontologie@france-assos-sante.org](mailto:deontologie@france-assos-sante.org).*
- 5.4. *La présente déclaration doit être actualisée dès qu'une modification intervient, et au minimum annuellement même sans modification.*
- 5.5. ***Toute déclaration mensongère est susceptible d'entraîner la radiation de l'association après avis du comité de déontologie.***



5.6. **Aux termes de l'article L.441-1 du Code pénal** « *Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques. Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45 000 euros d'amende.* »

Fait à Parthenay  
Le 19.11.2018

*Signature obligatoire*  
(mention non rendue publique)

